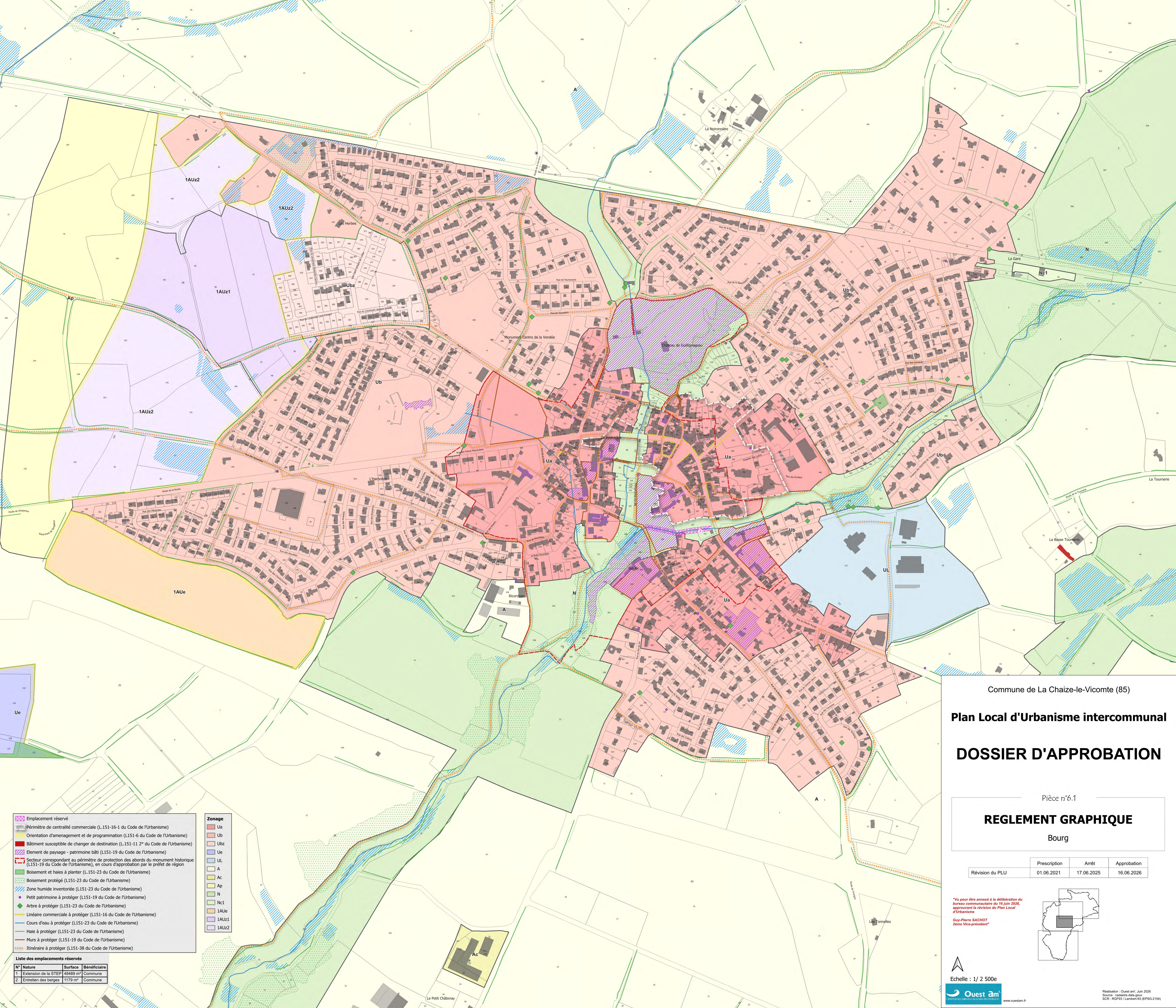




Emplacement réservé

Périmètre de centralité commerciale (L.151-16-1 du Code de l'Urbanisme)

Orientation d'aménagement et de programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)

Bâtiment susceptible de changer de destination (L.151-11 2° du Code de l'Urbanisme)

Element de paysage - patrimoine bâti (L151-19 du Code de l'Urbanisme)

Secteur correspondant au périmètre de protection des abords du monument historique (L151-19 du Code de l'Urbanisme), en cours d'approbation par le préfet de région

Boisement et haies à planter (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

Boisement protégé (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Zone humide inventoriée (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Petit patrimoine à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)

Arbre à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Linéaire commerciale à protéger (L151-16 du Code de l'Urbanisme)

Cours d'eau à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Haie à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Murs à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)

Itinéraire à protéger (L151-38 du Code de l'Urbanisme)

Ua

Ub

Ubz

Ue

UL

A

Ac

Ap

N

Nc1

1AUe

1AUz1

1AUz2

Liste des emplacements réservés

N°	Nature	Surface	Bénéficiaire
1	Extension de la STEP	48468 m²	Commune
2	Entretien des berges	1179 m²	Commune

Commune de La Chaize-le-Vicomte (85)

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n°6.1

REGLEMENT GRAPHIQUE

Bourg

	Prescription	Arrêt	Approbation
Révision du PLU	01.06.2021	17.06.2025	16.06.2026

"Vu pour être annexé à la délibération du bureau communautaire du 16 juin 2026, approuvant la révision du Plan Local d'Urbanisme"

Guy-Pierre SACHOT
2ème Vice-président

Echelle : 1/ 2 500e

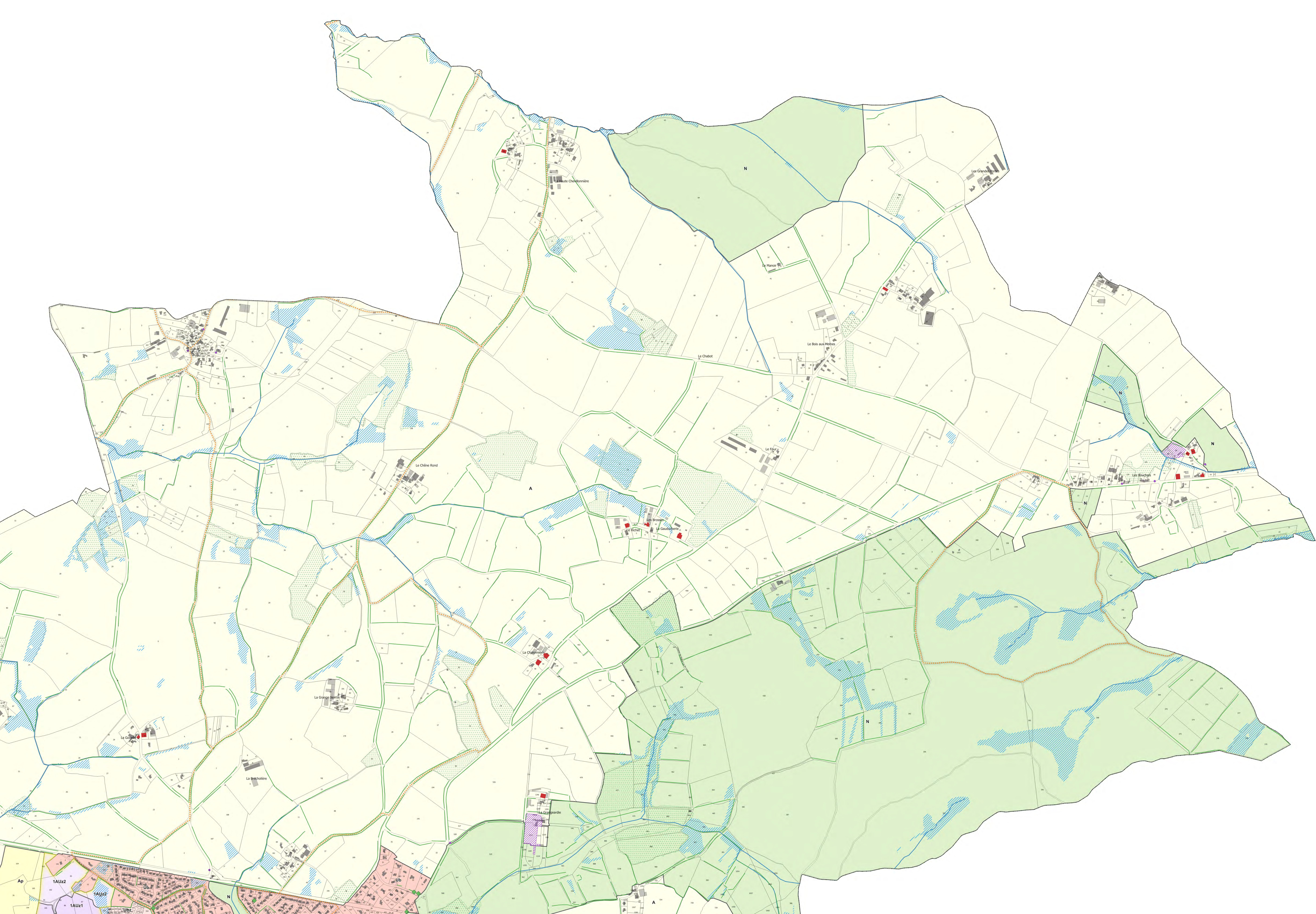
Logo of Ouest Am

www.ouestam.fr

Réalisation : Ouest am, Juin 2026

Source : cadastre, data.gov

SCR, RGPS / Lambert 93 (EPSG:2154)



Orientation d'aménagement et de programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)

Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11 2° du Code de l'Urbanisme)

Élément de paysage - patrimoine bâti (L151-19 du Code de l'Urbanisme)

Boisement protégé (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Zone humide inventoriée (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Petit patrimoine à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)

Arbre à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Cours d'eau à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Haie à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Itinéraire à protéger (L151-38 du Code de l'Urbanisme)

Zonage

Ub

Ubz

A

Ap

N

1AUz1

1AUz2

Liste des emplacements réservés			
N°	Nature	Surface	Bénéficiaire
1	Extension de la STEP	48489 m²	Commune
2	Entretien des berges	1179 m²	Commune

Commune de La Chaize-le-Vicomte (85)

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n°6.2

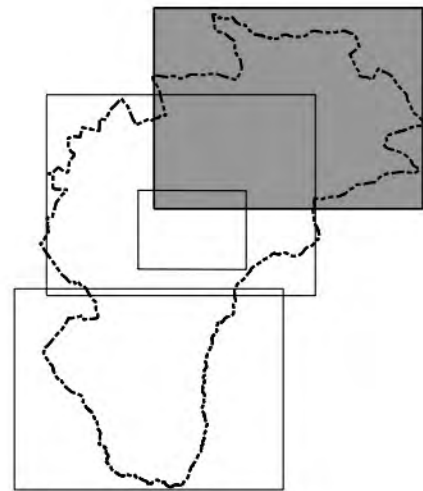
REGLEMENT GRAPHIQUE

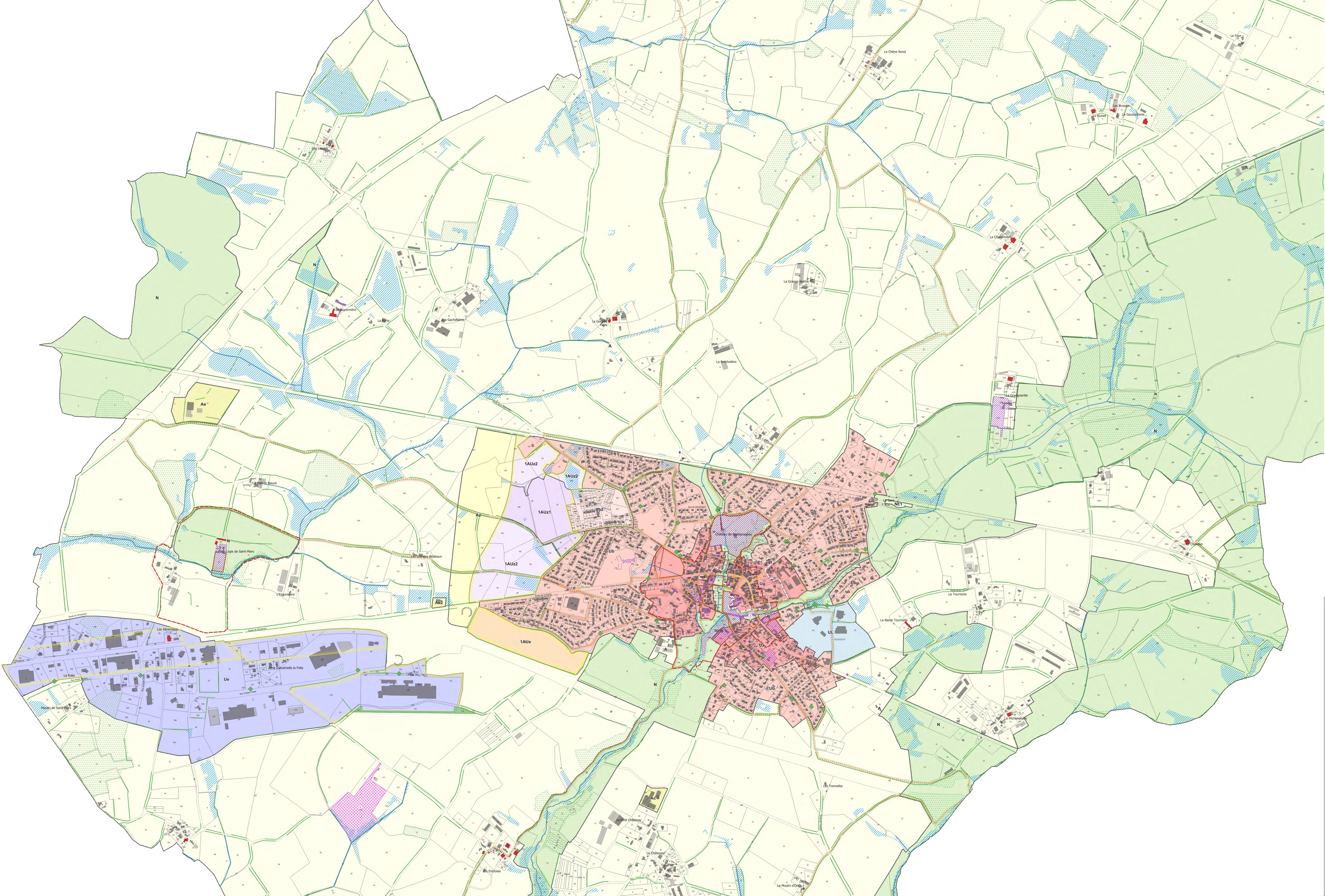
Nord

	Prescription	Arrêt	Approbation
Révision du PLU	01.06.2021	17.06.2025	16.06.2026

"Vu pour être annexé à la délibération du bureau communautaire du 16 juin 2026, approuvant la révision du Plan Local d'Urbanisme"

Guy-Pierre SACHOT
2ème Vice-président





Emplacement réservé

Périmètre de centralité commerciale (L.151-16-1 du Code de l'Urbanisme)

Orientation d'aménagement et de programmation (L.151-6 du Code de l'Urbanisme)

Bâtiment susceptible de changer de destination (L.151-11 2° du Code de l'Urbanisme)

Element de paysage - patrimoine bâti (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

Secteur correspondant au périmètre de protection des abords du monument historique (L.151-19 du Code de l'Urbanisme), en cours d'approbation par le préfet de région

Boisement et haies à planter (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

Boisement protégé (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

Zone humide inventoriée (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

Petit patrimoine à protéger (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

Arbre à protéger (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

Linéaire commerciale à protéger (L.151-16 du Code de l'Urbanisme)

Cours d'eau à protéger (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

Haie à protéger (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

Murs à protéger (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

Itinéraire à protéger (L.151-38 du Code de l'Urbanisme)

Zonage

Ua

Ub

Ue

U

A

Ac

Ae

Ae2

Ap

N

Nc1

1AUe

1AUz1

1AUz2

Liste des emplacements réservés

N°	Nature	Surface	Bénéficiaire
1	Extension de la STEP	48489 m²	Commune
2	Entretien des berges	1179 m²	Commune

Commune de La Chaize-le-Vicomte (85)

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n°6.3

REGLEMENT GRAPHIQUE

Centre

	Prescription	Arrêt	Approbation
Révision du PLU	01.06.2021	17.06.2025	16.06.2026

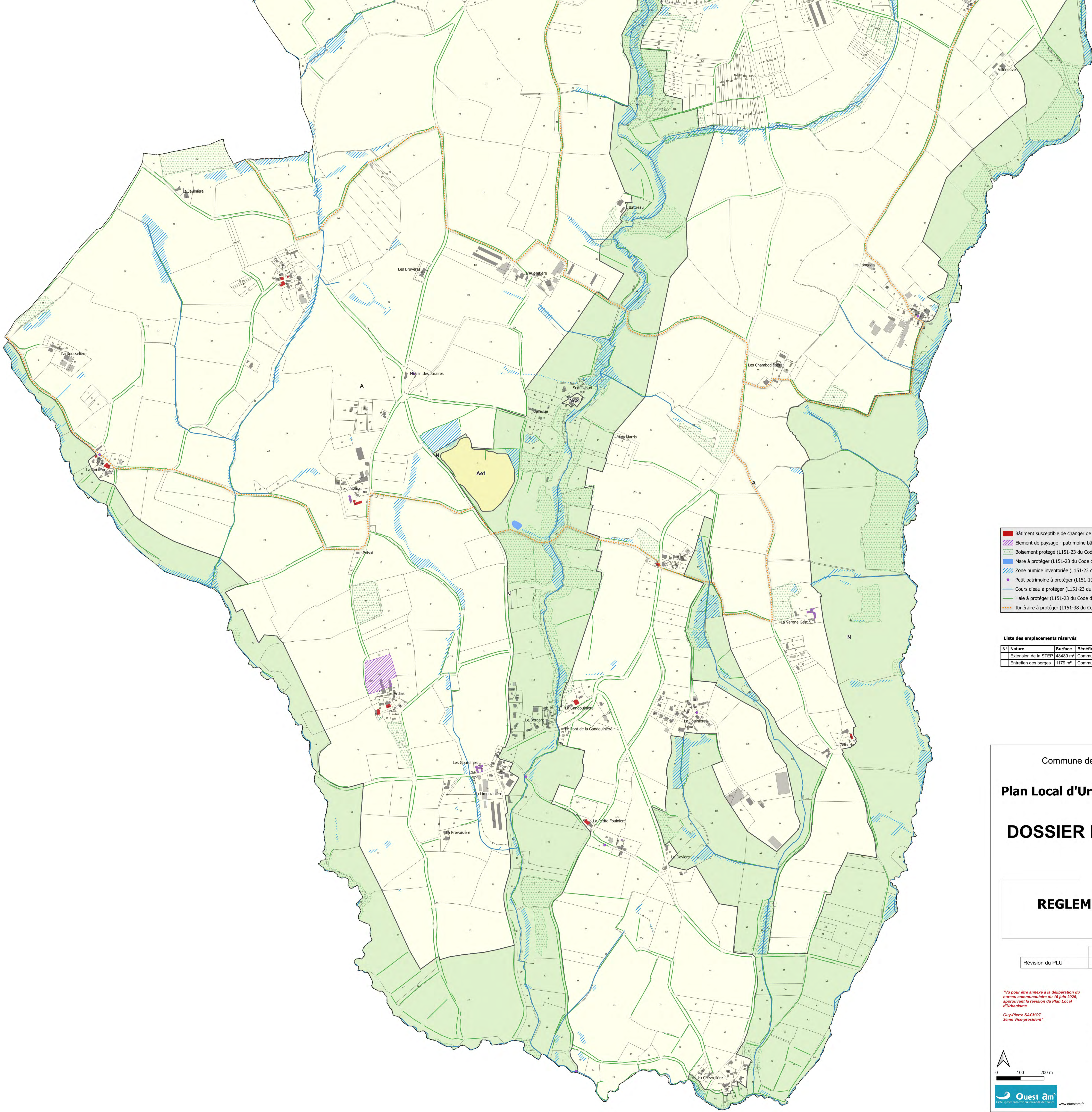
"Vu pour être annexé à la délibération du bureau communautaire du 16 juin 2025, approuvant la révision du Plan Local d'Urbanisme"

Guy-Pierre SACHOT
Zona Vice-président

0 100 200 m

Ouest am

Réalisation : Ouest am | Juin 2026
Source : cadastre, data.gov
SCP - RPSB | Lambert 83 (EPSG:2154)



Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11 2° du Code de l'Urbanisme)

Element de paysage - patrimoine bâti (L151-19 du Code de l'Urbanisme)

Boisement protégé (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Mare à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Zone humide inventoriée (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Petit patrimoine à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)

Cours d'eau à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Haie à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Itinéraire à protéger (L151-38 du Code de l'Urbanisme)

Zonage

A

Ae1

N

Nc2

Liste des emplacements réservés

N°	Nature	Surface	Bénéficiaire
	Extension de la STEP	49489 m²	Commune
	Entretien des berges	1179 m²	Commune

Commune de La Chaize-le-Vicomte (85)

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n°6.4

REGLEMENT GRAPHIQUE

Sud

	Prescription	Arrêt	Approbation
Révision du PLU	01.06.2021	17.06.2025	16.06.2026

"Vu pour être annexé à la délibération du bureau communautaire du 16 juin 2026, approuvant la révision du Plan Local d'Urbanisme"

Guy-Pierre SACHOT
2ème Vice-président

0100200m

Ouest am

Logo de la communauté de communes Ouest am

www.ouestam.fr

Réalisation : Ouest am, Juin 2026

Source : cadastre, data.gov

SCR, RGPIS / Lambert 93 (EPSG:2154)